

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**Suncor Énergie réitère son engagement envers Nsolv Corporation relativement à l'extraction au moyen de solvant**

Calgary (Alberta), le 16 septembre 2016 – Suncor a fait une mise à jour aujourd'hui concernant ses travaux avec Nsolv Corporation portant sur les techniques d'extraction au moyen de solvant et le développement de technologies de pointe à des fins commerciales. Suncor continuera à mettre à l'essai la technologie Nsolv, qui fait appel à un solvant au lieu de vapeur pour l'extraction du pétrole brut conventionnel.

Depuis 2013, Suncor et Nsolv travaillent à un projet pilote portant sur la technologie Nsolv à l'installation d'essais Dover de Suncor, au nord de Fort McMurray, en Alberta. Suncor et Nsolv travailleront ensemble à l'achèvement des opérations du projet pilote et évalueront le potentiel de développement de la technologie.

« Suncor développe aussi un portefeuille de technologies offrant le potentiel de présenter des avantages économiques et environnementaux relativement à la mise en valeur des sables pétrolifères, déclare Gary Bunio, directeur général, Technologie stratégique, à Suncor. Des travaux axés sur les technologies et menés avec des parties externes, dont nos travaux avec Nsolv, constituent un élément de développement important. »

« Il s'agit d'une étape importante du travail de Nsolv avec Suncor et de notre parcours vers la commercialisation, a déclaré Joe Kuhach, chef de la direction de Nsolv. Nous sommes enthousiastes face aux résultats des essais enregistrés à ce jour dans le cadre du projet pilote grâce au soutien d'une des principales sociétés énergétiques du Canada, de nos actionnaires et de nos bailleurs de fonds. Nsolv croit que le projet pilote a permis de démontrer avec succès les capacités de la technologie et nous sommes impatients de faire progresser ce projet. »

À propos de la technologie Nsolv

Le procédé Nsolv fait appel à la technologie de puits horizontaux classique développée pour le procédé de drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV), mais il n'utilise pas d'eau. À la place, Nsolv emploie un solvant vaporisé tel du propane ou du butane pour fournir de la chaleur comme le fait la vapeur avec le procédé DGMV. Le solvant a aussi pour effet de diluer et de ramollir le bitume, lui permettant de s'écouler à des températures beaucoup plus basses comparativement au DGMV. Le procédé Nsolv utilise des températures de gisement de 60 °C, comparativement à environ 200 °C pour un gisement avec DGMV. La température et la pression plus basses qu'exige le procédé Nsolv font en sorte qu'il permet l'extraction des ressources peu profondes qui sont inaccessibles pour le moment, tout en offrant des économies d'énergie pouvant atteindre 75 pour cent.

Le procédé devrait produire un bitume plus léger, désasphalté et, par conséquent, de plus grande valeur. Les investissements et les coûts d'exploitation devraient donc diminuer, car il ne sera plus nécessaire de construire une usine de traitement d'eau et des chaudières; à la place, seule une usine de récupération et d'évaporation des solvants de moindre envergure sera nécessaire.

Mise en garde – Renseignements de nature prospective

Le présent communiqué contient certains renseignements et énoncés prospectifs (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes et américaines applicables régissant les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent des références à ce qui suit : les avantages potentiels de la technologie Nsolv et d'autres technologies en développement; le fait que Suncor poursuivra la mise à l'essai de la technologie Nsolv; que Suncor et Nsolv travailleront ensemble pour compléter les opérations du projet pilote; les prévisions relatives au développement de la technologie Nsolv, notamment la capacité de Nsolv de permettre l'extraction de ressources in situ peu profondes qui sont inaccessibles pour le moment, tout en offrant des économies d'énergie pouvant atteindre 75 pour cent; les prévisions selon lesquelles la technologie a le potentiel de transformer la performance environnementale et économique de la production tirée des sables pétrolifères; les prévisions selon lesquelles la technologie Nsolv réduira les investissements et les coûts d'exploitation liés au processus DGMV; les utilisations potentielles et l'efficacité pouvant découler de la technologie Nsolv; et la prévision selon laquelle le procédé Nsolv devrait produire un bitume plus léger, désasphalté et, par conséquent, de plus grande valeur. En outre, tous les autres énoncés et les autres informations traitant de la stratégie de croissance de Suncor, de ses décisions en matière de dépenses et d'investissements prévus et futurs, des prix des marchandises, des coûts, des calendriers, des volumes de production, des résultats opérationnels et des résultats financiers, et de l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Certains énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « prévu », « peut », « potentiel », « développement » et autres expressions analogues.

Les renseignements et énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses que la Société a formulées à la lumière des informations qui étaient à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés, et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet du potentiel et des plans de développement de la technologie Nsolv; l'incidence prévue de la technologie Nsolv et le moment de son application; la conviction que le projet pilote a démontré avec succès les capacités de la technologie; de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les taux de redevances applicables et les lois fiscales; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services; et la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers.

Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés ou renseignements prospectifs; le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

Le rapport de gestion daté du 27 juillet 2016 et la notice annuelle, le formulaire 40-F et le rapport annuel à l'intention des actionnaires de Suncor, tous datés du 25 février 2016 et autres documents, qui sont déposés de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes, hypothèses importantes et autres facteurs qui pourraient avoir une influence sur les résultats réels et de tels facteurs sont intégrés par renvoi aux présentes. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en en faisant la demande par courriel à invest@suncor.com, en téléphonant au 1-800-558-9071, en allant sur suncor.com/rapportsfinanciers ou en consultant le profil de la Société sur SEDAR au sedar.com ou EDGAR au sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. À titre de membre des indices de durabilité Dow Jones, FTSE4Good et CDP, Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Suncor est inscrite à l'indice boursier UN Global Compact 100 et sur la liste de Corporate Knights' Global 100. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

Nsolv est une entreprise privée canadienne œuvrant dans le domaine de la technologie de l'énergie propre qui vise à trouver des solutions aux problèmes fonctionnels et environnementaux dans le secteur de l'extraction du pétrole lourd. Grâce au soutien de ses partenaires, Hatch Ltd., Enbridge Inc. et Nenniger Inc., l'entreprise a fait breveter une technologie utilisant un solvant chaud pour des projets in situ qui produit pétrole de plus grande qualité à partir de gisements difficile d'accès pour une fraction du coût, tout en offrant une meilleure solution pour l'environnement. Nsolv se trouve au premier rang pour conclure de nouveaux partenariats, de nouvelles coentreprises et conventions de licence. Pour en savoir plus, visitez www.nsolv.ca.

– 30 –

Pour plus d'information à propos de Suncor, visitez notre site Web à suncor.com, suivez-nous sur Twitter [@SuncorEnergy](https://twitter.com/SuncorEnergy) ou allez sur [Découvrez L'énergie du Oui](#).

Demandes des médias :
403-296-4000
media@suncor.com

Demandes des investisseurs :
800-558-9071
invest@suncor.com

Demandes des médias Nsolv :
Carla Beynon
403-461-5717
carla.beynon@edelman.com